

Conditions générales de ventes

Prestation de formation en ligne

“ HIMAWARI - Soin psycho-énergétique ”

Jean-Christophe DULOT

1^{er} janvier 2018

PREAMBULE

Jean-Christophe DULOT est inscrit à l'URSSAF de Labège sous le numéro 42047645900037. Il propose des séances individuelles en psychologie énergétique (EFT et techniques connexes), des ateliers et des formations en ligne. Le siège social est établi : 44, Allées Charles de Fitte – 31300 TOULOUSE

1 - Inscription

Les conditions générales de vente de Jean-Christophe DULOT sont réputées connues et acceptées dès le premier paiement, (acompte compris) et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire, virement).

Toute communication de renseignements bancaires et toute acceptation de document émanant de Jean-Christophe DULOT impliquent aussi la connaissance et l'acceptation des conditions générales de vente.

Conformément au code de la consommation, les personnes inscrites au programme « HIMAWARI – Soin psycho-énergétique » bénéficient du délai de rétractation contractuel de quatorze jours après paiement.

Les paiements sont réalisés en fonction de la formule choisie, du paiement comptant au paiement échelonné en 3 mois.

Aucune inscription ne sera enregistrée par Jean-Christophe DULOT sans le paiement de la 1^{ère} échéance.

Une fois inscrit au programme « HIMAWARI – Soin psycho-énergétique », les fichiers sont accessibles pendant une durée de 3 mois.

Jean-Christophe DULOT se réserve le droit de refuser la présence du participant sur le programme si le versement n'est pas effectué tous les mois. Jean-Christophe DULOT conservera les sommes déjà versées au titre des pénalités d'annulation.

2 - Modification

A) De votre fait

Au-delà du délai légal de rétractation, aucune interruption de la formation ne sera acceptée.

B) Du fait de Jean-Christophe DULOT - Avant le début de la formation

Jean-Christophe DULOT peut être contraint de devoir modifier un élément essentiel de la formation en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, des impératifs du au bon fonctionnement de l'entreprise, des motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants.

Jean-Christophe DULOT informera les participants de ces modifications, lesquelles pourront comporter une proposition d'éléments de substitution.

C) Du fait de Jean-Christophe DULOT - Après le début de la formation

Durant les 3 mois de disponibilité de la formation, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction du bon fonctionnement de l'entreprise Jean-Christophe DULOT, des défaillances techniques, des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement Jean-Christophe DULOT sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires.

3 - Annulation

A) De votre fait

Les demandes d'annulation doivent être réalisées dans les 14 jours après le premier paiement. Au-delà de cette date aucune annulation ne sera possible et le reste des paiements échelonnés sera dû.

- Délai légal du droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la date d'achat pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

B) Du fait de Jean-Christophe DULOT

Jean-Christophe DULOT peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre programme en cas de problèmes techniques ou d'événements imprévisibles.

Jean-Christophe DULOT vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par Jean-Christophe DULOT dans les meilleurs délais. En cas de refus de ce nouveau programme Jean-Christophe DULOT gardera les sommes engagées des précédents mois et vous demandera l'arrêt des versements bancaires des futures échéances.

4 - Prix

Le prix de la formation comprend les fichiers PDF, les vidéos et les fichiers audio. Le prix de la formation a été calculé en fonction des conditions économiques connues au moment de la diffusion de l'information. Les promotions et réductions ne sont ni cumulables, ni rétroactives.

5 - Règles de fonctionnement et de prudence

Une extrême prudence est recommandée au cours de la formation « HIMAWARI – Soin psycho-énergétique » afin d'éviter tout incident risquant de perturber le déroulement normal de la formation non seulement pour vous-même mais aussi pour l'ensemble du groupe.

Jean-Christophe DULOT se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

6 - Niveaux, techniques et pratiques

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité habituelles pour elle et les autres.

Toutes décisions prises à la suite d'un module de la formation « HIMAWARI – Soin psycho-énergétique » ne pourra pas être imputée à Jean-Christophe DULOT.

Le participant est considéré comme sain de corps et d'esprit lors de son inscription au programme « HIMAWARI – Soin psycho-énergétique ». Le participant s'engage à communiquer à Jean-Christophe DULOT tout problème de santé particulier.

7 - Interruption de paiement échelonné

Si le participant bloque les prélèvements automatiques pour le financement de la formation, que la carte expire ou que le solde est insuffisant sur la carte associée au paiement de la formation, alors l'entreprise Jean-Christophe DULOT se réserve le droit d'engager toutes poursuites nécessaires pour obtenir le paiement des sommes dues.

Le participant dispose de 15 jours ouvrables pour régulariser sa situation pour assurer le paiement de la prestation avant que le dossier ne soit transféré à un huissier de justice pour recouvrement de la créance.

8 - Réclamation

Toutes les réclamations doivent être adressées, par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnées des justificatifs, à :

Jean-Christophe DULOT

44, Allées Charles de Fitte – Apt 123

31300 TOULOUSE

06 75 44 63 38

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, en cas de non règlement du litige, vous pouvez recourir gratuitement à la plateforme en ligne de résolution des litiges de la Commission européenne, par voie électronique:

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home2.show&lng=FR>.

9 - Informatique

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription par nos services. Vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, envoyez votre demande par voie électronique à l'adresse suivante : apaiser@apaisermental.com. Sauf avis contraire de votre part, Jean-Christophe DULOT se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS, appels téléphoniques).

Jean-Christophe DULOT s'engage à ne communiquer à quel que tiers que ce soit les données vous concernant.

Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée.

10 - Protection des textes

Dans le cadre de la protection des droits de propriété intellectuelle ou industrielle, les textes et autres contenus des fichiers du programme « HIMAWARI – Soins psycho-énergétiques » ne peuvent être copiés ou reproduits, ni en totalité, ni partiellement, sans autorisation expresse de Jean-Christophe DULOT.

Les textes du programme « HIMAWARI – Soins psycho-énergétiques » ont été déposés sur le site legalstart.fr, édité par la société Yolaw SAS, RCS Paris n° 753 892 926, et un certificat d'horodatage a été émis le 3 janvier 2018 faisant preuve d'antériorité et faisant valoir les droits de Jean-Christophe DULOT en cas de litige.

En cas de non respect de cette clause, Jean-Christophe DULOT se réserve le droit d'assigner l'auteur de l'infraction devant un tribunal de justice.

ANNEXE

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez nous renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de :

Jean-Christophe DULOT
44, Allées Charles de Fitte – Apt 123
31300 TOULOUSE

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente de la prestation ci-dessous :

Programme « HIMAWARI – Soin psycho-énergétique »

Commandé le : _____

Au prix de : _____

Nom du consommateur : _____

Adresse du consommateur :

Conformément aux dispositions légales - article L.221-18 et suivants du Code de la consommation, je vous prie de bien vouloir me rembourser la somme du montant total de cette commande.

Date: _____

Signature du consommateur

Himawari
Soin psycho-énergétique

